

Bonjour à tous,

Merci d'être là aujourd'hui.

Nous avons choisi cette année de proposer 2 fois le même stage dans 2 lieux différents pour permettre à des collègues de toute l'académie de venir.

La situation sanitaire nous a contraints au dernier moment choisir de le faire en visio, car cela nous a paru plus raisonnable.

Nous avons maintenu la formule du même stage proposé sur 2 jours car il était trop tard administrativement pour changer quoi que ce soit.

Vous êtes donc 13 inscrits sur Nancy et 13 sur Metz avec une majorité d'entre vous qui n'êtes pas militants ce qui est positif pour nous.

Alain De Carlo et Etienne Allot, membres du groupe formation national, vont aborder principalement le sujet de la DHG: dotation Horaire Globalisée. Cette DHG est la conséquence de choix pédagogiques et va conditionner toute la vie dans l'établissement, que ce soit celle des professeurs mais également celle des élèves : Des choix vont être effectués sur les services des collègues : complets ou avec compléments de services ailleurs, sur la répartition des HSA, sur les groupes dans certaines matières... C'est cette DHG qui également impliquera la suppression ou le maintien de postes....

Dans l'académie, 129 suppressions de postes toutes disciplines sont annoncés ainsi que 53 ETP en HSA. Cela va impacter directement les DHG proposées qui se font dans un cadre contraint et défavorable à un enseignement de qualité tels que nous enseignants l'envisageons.

Le jeu de l'administration dans ses propositions de répartition va être de faire croire qu'il n'y a pas d'autres choix possible, que vous êtes obligés d'accepter ce qui est proposé.

Ce stage au contraire va vous montrer qu'il est toujours possible d'agir, qu'il ne faut pas subir sans réagir. Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qui ne sont pas menés. Ce n'est pas toujours facile, ce n'est pas toujours immédiat, mais refuser de courber l'échine redonne de la dignité d'une part et donne des perspectives.

Si vous vous êtes inscrits à ce stage, intitulé « AGIR dans son établissement » c'est que, nous l'espérons, vous êtes dans cette dynamique.

Je terminerais par la syndicalisation qui pour nous est le nerf de la guerre. C'est grâce à son nombre d'adhérents que le SNEP est représentatif de la profession et l'interlocuteur privilégié au plus haut niveau. C'est également grâce aux cotisations syndicales que le snep peut vous proposer des stages de qualité, qu'il peut défendre des collègues en difficultés, qu'il peut permettre à des militants sur tout le territoire de s'investir pour défendre notre discipline.

Le snep fait le choix de proposer ses stages à tous, syndiqués et non syndiqués car c'est en se rencontrant qu'on peut mieux se connaître et combattre tous les clichés véhiculés sur le syndicalisme. C'est aussi en étant informés et formés qu'on acquiert la capacité d'agir.

A l'issu de ce stage nous vous enverrons une attestation de présence, une fiche bilan à nous renvoyer pour nous dire ce que vous en avez pensé mais également une fiche de syndicalisation pour ceux d'entre-vous qui n'êtes pas syndiqués. Le meilleur remerciement que vous pourrez nous adresser est de nous rejoindre en vous syndiquant et pourquoi pas en entraînant d'autres avec vous.